



— LA CGT —
TOUJOURS À VOS CÔTÉS

**ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
10-16 MARS 2022**

**LA CGT TOUJOURS
EN PROXIMITÉ !**



Du 10 au 16 mars 2022 vous voterez pour élire vos représentants au **Comité Social et Économique du réseau France 3**, à un moment clé pour l'avenir de France télévisions.

De cette élection dépendra la représentation au sein de l'instance de proximité de notre antenne, les **Représentants de Proximité** étant désignés par le CSE.

Il s'agit d'élire une instance unique majeure, en capacité de jouer un rôle de **contre-pouvoir** : le Comité Social et Économique Réseau France portant la voix de 3300 salariés.

**LES ENJEUX
DU CSE DU RESEAU
FRANCE 3**

Il s'agit de déterminer la représentativité de chaque syndicat à la fois au sein de l'entreprise France Télévisions, mais aussi indirectement au niveau national et interprofessionnel à l'heure de la « libéralisation » et de la précarisation du monde du travail, de la réforme des retraites et de l'assurance chômage.

Il s'agit également de pouvoir « peser » dans les signatures ou non d'accord d'entreprise à France télévisions impactant directement nos conditions de travail, nos salaires, nos missions de service public. En effet, la Loi impose désormais pour tout changement important dans l'entreprise de passer par la signature d'un accord avec des OS emportant 50 % de représentativité cumulée.

Par son poids, **la CGT syndicat représentatif majoritaire** a souvent fait reculer la direction de France télévisions en ne signant pas des accords qui auraient nui aux intérêts de tous les salarié-e-s du groupe.

Quel avenir pour l'audiovisuel public à l'issue des élections présidentielles ?

Que reste-t-il du projet de régionalisation ? Se fera-t-il en interne avec nos moyens ou par l'externalisation ? Jusqu'où vont aller les mutualisations avec France Bleu ? Quelles conséquences sur les régions de France 3, dont l'emploi a été saigné à blanc depuis 10 ans ?

UNE INSTANCE DE PROXIMITE...

Si la stratégie de la direction se discute au CSE, la réalité du terrain et du quotidien, les conditions et l'organisation du travail, tout ce qui touche à notre qualité de vie et à notre santé dans le cadre professionnel, l'application des accords d'entreprise et le processus salarial annuel se traiteront au sein de l'**Instance de proximité de notre antenne**, présidée par le directeur régional.

Les **représentants de proximité (RP)** endossent les rôles des ex élus CE, DP et CHSCT. Ils se réunissent tous les mois.

En cas de problème grave ou de désaccord local avec la direction, les RP peuvent saisir le CSE ou sa commission santé (CSSCT).

...AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ DU TRAVAIL

DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES DÉCENTRALISÉES

La gestion des activités sociales et culturelles (ASC) du CSE est en partie déléguée au niveau de l'antenne à une commission composée de salariés volontaires et présidée par un élu. La commission initie des projets d'activités et de voyages.

La CGT a œuvré pour que chaque antenne puisse disposer d'une assistante administrative afin de gérer les inscriptions et la billetterie. Le mandat qui s'achève aura été fortement perturbé du fait de la crise sanitaire et nous espérons être bientôt en capacité de lancer de nouveaux moments collectifs et festifs.



DONNEZ-VOUS LES MOYENS DE VOUS FAIRE ENTENDRE !

DANS LES ALPES

La CGT Alpes vous invite à lire le programme de la [plateforme revendicative](#), issue de la concertation et des propositions de ses adhérents sur nos sites.

Elle a lutté contre les mutualisations et défendu la proximité éditoriale. Lutté contre le non-remplacement des postes RCC, le gel des salaires et la limitation du recours à l'intermittence. Défendu les plus précaires et accompagner les CDD pour obtenir un CDI, qui devrait être la norme du contrat de travail.

Défendu les mesures salariales générales et lutter contre les disparités salariales, la mise en concurrence du « collaborateur » par l'attribution de primes.

Défendu les mesures salariales générales et lutter contre les disparités salariales, la mise en concurrence du « collaborateur » par l'attribution de primes.

Lutté pour préserver les conditions de travail des séniors et encadrer l'arrivée des alternants. Proposé et signé des accords cadrant les pratiques professionnelles et les nouveaux outils.

Pour la désignation des **représentants de proximité de France 3 Alpes**, la CGT proposera la candidature de **Philippe CONTE**

L'expérience et la conviction des élus CGT en CSE n'est plus à prouver, cette solidarité est un atout essentiel pour défendre les salariés.

**Le syndicalisme n'est pas un jeu d'enfants.
La CGT dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit.**



**DU 10 AU 16 MARS
1ER TOUR
DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
VOS VOTES FERONT
VOTRE FORCE !**

Paris, le 1er mars 2022